



Rapporteur : M. MARTIN

49277

Commission n°4

41 - Finances, moyens des services, citoyenneté

### 41.1 - Communication

Le jeudi 21 mars 2024 à 09h30, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

**Etaient présents :** Mme ABADIE, Mme BILLARD, M. BOHANNE, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MESTRIES, Mme MORICE, Mme MOTEL, M. PERRIN, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

**Absents et pouvoirs :**

Mme BIARD (pouvoir donné à M. SORIEUX), M. BOURGEOUX (pouvoir donné à Mme GUIBLIN), M. COULOMBEL (pouvoir donné à Mme MESTRIES), M. HERVÉ (pouvoir donné à M. GUÉRET), Mme LEMONNE (pouvoir donné à M. SOHIER), M. LENFANT (pouvoir donné à M. MARTIN), Mme MERCIER (pouvoir donné à M. HOUILLOT), M. MORAZIN (pouvoir donné à Mme MOTEL), M. PAUTREL (pouvoir donné à M. DELAUNAY), M. PICHOT (pas de pouvoir donné), M. SALMON (pouvoir donné à Mme ROCHE)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 17h00.

## Le Conseil départemental

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-1 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 9 février 2023 relative à la communication ;

En matière de communication, l'année 2023 a été marquée par de nombreuses actions et a vu l'aboutissement de projets structurants majeurs. L'année 2024 s'annonce également riche en événements dont l'accompagnement ou le portage mobiliseront fortement la direction de la communication.

### I – LES GRANDS CHIFFRES ET EVENEMENTS DE LA COMMUNICATION DEPARTEMENTALE EN 2023

En 2023, la direction de la communication s'est mobilisée pour accompagner au quotidien les nombreux projets qui ont marqué l'année : inauguration des 2 premières pistes cyclables à haut niveau de service du réseau Ille & Vélo entre La Mézière et la Chapelle-des-Fougeretz et entre Saint-Sauveur-des-Landes et Romagné, restructuration des collèges de Pacé et Retiers, inauguration de la plateforme technique départementale du Hil, inauguration du premier collège à énergie positive à Melesse, organisation du premier salon des assistant.es maternel.les, etc.

La direction de la communication a également accompagné le lancement des pactes de mobilités locales ainsi que la signature des premiers contrats départementaux de solidarité territoriale, l'élaboration de la prochaine carte scolaire des collèges rennais, ou encore la phase de vote du premier budget participatif départemental.

En matière de projets de communication, 2023 aura été l'année du lancement de la marque « Ille & Vélo 35 », de la refonte des sites internet ille-et-vilaine.fr, mdph35.fr, et archives.ille-et-vilaine.fr. Des sites plus accessibles et éco-conçus destinés à améliorer l'accès à l'information de toutes et tous.

2023 a vu par ailleurs la transformation de Nous Vous Ille en pluri-media : le magazine papier a été complété par un site internet nous-vous-ille.fr, pour proposer un dispositif complet à même de fortement accroître l'audience et la visibilité de l'information départementale. Ce dispositif média est alimenté par des contenus eux aussi renouvelés et diversifiés : vidéos, podcasts, webdocumentaires, datavisualisations, etc.

Le programme « Bouge ! », mené en partenariat avec le Stade Rennais Football Club et destiné à lutter contre les risques de la sédentarité chez les jeunes, a donné lieu à l'organisation de 4 conférences à destination des collégien.nes sur la thématique du sport santé.

Du côté des éditions, plusieurs documents accompagnant les politiques publiques départementales (« Parcours jeune », le Programme breillien d'insertion, le schéma de l'autonomie, le schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables...), mais aussi le bilan d'activité et la plaquette collèges.

Les supports d'information du Conseil départemental ont également connu une année riche avec :

- Près de 200 actualités en ligne sur ille-et-vilaine.fr puis nous-vous-ille.fr
- 11 épisodes de podcast « De vive voix », programme par ailleurs récompensé par deux prix nationaux cette année : un « hashtag » de l'Observatoire de la communication publique, et le prix de la communication citoyenne
- 4 magazines Nous Vous Ille, soit 360 articles
- 5 Lettres de l'Actualité.
- 1,16 million de visites sur ille-et-vilaine.fr et 2,30 millions de pages vues

- 63 reportages vidéo
- 11 campagnes de webmarketing
- Une communauté sur les réseaux sociaux qui continue de croître > LinkedIn : 18 540 abonnés (+ 34 % en 2023) ; Facebook : 52 000 abonnés (+ 2,3 % en 2023) ; Instagram : 17 300 abonnés (+ 16,4 % en 2023) ; X (ex-Twitter) 13 700 Abonnés (+ 3,8% en 2023)

En matière de relations presse, en parallèle de la revue de presse émise quotidiennement, l'année 2023 a été particulièrement intense :

- 247 demandes presse traitées (+ 59 % par rapport à 2022)
- 222 actions presse (invitations, dossiers, communiqués), soit + 51 % par rapport à 2022
- 487 retombées presse (+ 30 % par rapport à 2022)

Toutes ces actions ont bien sûr été menées en gardant comme boussole les missions essentielles de la communication départementale : rendre compte de l'action publique, assurer la pédagogie des politiques publiques, faciliter l'accès de toutes et tous aux services et à l'information.

## II – LA FEUILLE DE ROUTE 2024 DE LA COMMUNICATION DEPARTEMENTALE

L'année 2024 verra l'aboutissement de nombreux projets structurants en matière de communication. La direction proposera notamment un dispositif permettant de suivre en direct les débats de l'Assemblée départementale, lancera la production de nouveaux formats éditoriaux audiovisuels, travaillera à l'élaboration d'une identité sonore départementale, organisera la première édition de « Tapis rouge aux solidarités », un nouvel événement (dans le prolongement des médailles citoyennes) destiné à valoriser les Breillien.nes menant des actions solidaires remarquables sur le territoire, ou encore créera et pilotera un dispositif de communication destiné à valoriser l'attractivité des métiers du Département.

La direction de la communication se mobilisera toujours au quotidien pour accompagner et valoriser les nombreux rendez-vous majeurs de 2024, parmi lesquels la poursuite de la restructuration de plusieurs collèges, la construction du centre d'incendie et de secours et centre d'exploitation routier de Saint-Aubin-du-Cormier et du centre d'incendie et de secours, centre d'exploitation routier et espace naturel sensible de Retiers, la livraison de l'Espace social commun de Maurepas, l'ouverture d'unités d'accueil et d'accompagnement pour les mineurs non accompagnés à Saint-Jacques-de-la-Lande et à Dol-de-Bretagne, l'achèvement des travaux sur la pointe du Grouin, la déclinaison d'un plan d'actions ambitieux sur les enjeux de transition écologique, la poursuite des travaux sur les espaces naturels sensibles de Lormandière et du château de Saint-Aubin-du-Cormier, la troisième démarche de « dialogue citoyen » sur la question « Comment encourager les initiatives solidaires des Breillien.nes pour les enfants et les jeunes accompagnés par le Département ? », ou encore la mise en œuvre des projets lauréats du budget participatif ou les expositions des archives départementales.

La direction de la communication poursuivra le travail de sourcing afin de faire évoluer la stratégie d'achat des objets promotionnels : il s'agira, en s'inscrivant dans la démarche du schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables, de privilégier les productions locales.

Enfin, l'année 2024 sera naturellement placée sous le signe des sports, avec le « Déca 35 », mais aussi le passage de la flamme olympique en Ille-et-Vilaine le 1<sup>er</sup> juin et de la flamme paralympique le 25 août, deux événements eux aussi fortement accompagnés en matière de communication.

## III – LE BUDGET DE LA COMMUNICATION

En 2024, le budget de la communication s'élève à 1 752 490 euros, en fonctionnement.

## Décide :

- d'approuver l'ensemble des propositions exposées ci-dessus, conformes aux débats des orientations budgétaires ;
- de retirer, afin de sécuriser le processus d'élaboration du budget primitif 2024, la délibération portant sur le même objet présentée et votée lors de la session du 9 février 2024.

## Vote :

Pour : 32

Contre : 0

Abstentions : 21

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité**.

Transmis en Préfecture le : 25 mars 2024

ID : AD20240293

Pour extrait conforme